



Contestation de paternité : demande de renseignements

Par **ghisam**, le **08/02/2008** à **18:57**

Je vis actuellement une situation difficile et complexe dont je ne sais pas comment elle va aboutir.
J'ai reconnu l'enfant d'une femme maghrébine vivant en Espagne, à sa demande, car elle ne souhaitait pas l'élever. Nous l'avons reconnu ensemble à Paris, d'un commun accord, avant la naissance, tout en sachant l'un et l'autre que je n'étais pas le père biologique. Il faut préciser que cette femme est la soeur de mon compagnon avec qui je vis depuis maintenant 7 ans.
La petite est née en octobre 2007 à Paris et m'a comblé de joie jusqu'à ce que la maman change d'avis et revienne d'Espagne nous reprendre la petite pour l'avoir à elle seule.
Elle m'assigne prochainement au tribunal pour me retirer la paternité ce qui ne devrait pas être bien compliqué puisque depuis le début tout le monde sait que je ne suis pas le père biologique.
Je voulais juste vous demander si selon vous je devais faire une croix sur ma paternité ou si je pouvais encore croire que les choses puissent peut-être s'arranger et que je reverrai un jour ma petite fille de coeur.
Merci de vos conseils ou de vos indications.

Par **ghisam**, le **13/02/2008** à **15:45**

Quelqu'un a-t-il été confronté à une action en contestation de paternité, je souhaiterais savoir aussi comment se déroule la procédure.
Merci de faire partager votre expérience.